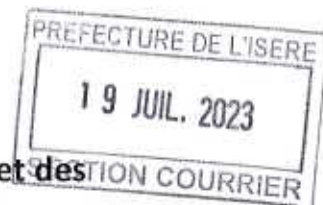




ISERE
38360 NOYAREY

Extrait du registre des délibérations et des
décisions administratives du Maire



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 17 juillet 2023

DELIBERATION N°2023-031

L'an 2023, le 17 juillet, à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 12 juillet 2023, s'est réuni en Salle Poly'Sons (321 route de la Vanne - 38360 Noyarey) sous la présidence de Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS : Nelly JANIN QUERCIA, Sandrine MOUTIN, Didier PERRIN, Sandrine CURTET, Christine AUDOUARD, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick COMMERE, Stéphane COUDERT, Sophie CUTAJAR, Bénédicte GUILLAUMIN, Jacques HAIRABEDIAN, Annie PONTHEUX, Prazeres RIBEIRO, Yoann SALLAZ-DAMAZ.

ABSENTS AYANT

DONNE POUVOIR : Nathalie GOIX À Christine AUDOUARD, Gérard FEY À Nelly JANIN QUERCIA, Alfio PENNISI À Yoann SALLAZ-DAMAZ, Kévin PORTIER À Prazeres RIBEIRO.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers votants : 19

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sandrine CURTET a été désignée comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/06/2023

Madame Nelly JANIN QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 09/06/2023. Il est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-031 : Mise à jour du tableau des effectifs

Christine AUDOUARD, Rapporteuse

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non-complet nécessaires au fonctionnement des services.

Pour permettre le bon fonctionnement du Service Enfance-Jeunesse et remplir les obligations légales d'encadrement des temps périscolaires, un appel à candidatures a été lancé pour un poste de coordinateur Enfance-Jeunesse.

Il est ainsi **PROPOSE** à l'assemblée, la création d'emplois :

- Animateur territorial
- Animateur territorial Ppal de 2^{ème} classe
- Animateur territorial Ppal de 1^{ère} classe
- Adjoint d'animation territorial Ppal de 2^{ème} classe
- Adjoint d'animation territorial Ppal de 1^{ère} classe

Un de ces emplois pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'Animateur territorial, ou du grade d'Animateur territorial Ppal de 2^{ème} classe ou du grade d'Animateur territorial Ppal de 1^{ère} classe, ou du grade d'Adjoint d'animation territorial Ppal de 2^{ème} classe ou du grade d'Adjoint d'animation territorial Ppal de 1^{ère} classe.

Les emplois non pourvus seront supprimés, après avis du Comité Social Territorial.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions peuvent être exercées par un contractuel relevant de la catégorie B ou de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le contrat 3-2 est conclu pour une durée déterminée qui ne peut excéder un an. Sa durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Les contrats relevant des articles 3-3, sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Il est **PROPOSE** au Conseil municipal d'adopter ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DONNE SON ACCORD et **ADOpte** la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour : 19

Affiché le : 19/07/2023

Reçu en préfecture le : 19/07/2023

Exécutoire le : 19/07/2023

Pour extrait conforme au registre des
Délibérations et des décisions administratives
Noyarey, le 18/07/2023

Le Maire,
Nelly JANIN QUERCIA



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1er AOUT 2023

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIE	DELIBERATION	EMPLOI PERMANENT TC	EMPLOI PERMANENT TNC	EMPLOI NON PERMANENT	TOTAL	TITULAIRES	NON TITULAIRE	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché	A	2012/041		0.5		0.5		0.5	0.5
Attaché	A	2020/065	1			1		1	1
Rédacteur	B	2013/022	1			1	1		1
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2018/009		0.8		0.8	0.8		0.8
Adjoint administratif Ppal de 2ème classe	C	2008/077	1			1	1		1
Adjoint administratif	C	2016/044	1			1	1		1
Adjoint administratif	C	2009/028	1			1	1		1
TOTAL						6.3		TOTAL	6.3
FILIERE TECHNIQUE									
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2019/068	1			1	1		1
Technicien Ppal de 1ère classe	B	2022/053	1			1		1	1
Adjoint technique	C	2012/025	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2010/077	1			1	1		1
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2018/009	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/031		0.8		0.8	0.8		0.8
Adjoint technique Ppal de 1ère classe	C	2019/019	1			1	1		1
Adjoint technique	C	2006/042	1			1	0.5		0.5
Adjoint technique Ppal de 2ème classe	C	2015/046	1			1	1		1
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
Adjoint technique (du 01/07/23 au 31/12/24)	C	2023/23		1		1			0
TOTAL						10.8		TOTAL	8.3
FILIERE MEDICO SOCIALE									
Agent de maîtrise	C		1			1	1		1
ATSEM Ppal de 2ème classe	C	2019/019	1			1	1		1
TOTAL						2		TOTAL	2
FILIERE ANIMATION									
Animateur territorial	B		1			1			0
Animateur territorial Ppal de 2ème classe	B		1			1			0
Animateur territorial Ppal de 1ère classe	B		1			1			0
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C		1			1			0
Adjoint d'animation Ppal de 1ère classe	C		1			1			0
Adjoint d'animation Ppal de 2ème classe	C	2019/019				1	1		1
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.26		0.26			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.38		0.38			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.43		0.43			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.51		0.51			0
Adjoint d'animation (du 01/09/23 au 5/07/24)	C	2023/024		0.51		0.51			0
TOTAL						8.75		TOTAL	1
FILIERE SPORTIVE									
Educateur des APS Ppal de 1ère classe	B	2014/012		0.43		0.43	0.43		0.43
TOTAL						0.43		TOTAL	0.43
FILIERE POLICE									
Brigadier chef principal	C	2012/057	1			1	1		1
TOTAL						1		TOTAL	1
TOTAL						29.28		TOTAL	13.03